**Modèle d’arrêté**

**Portant nomination d’un agent coordonnateur**

🕬 Les mots inscrits en italique et cet encadré doivent faire l’objet d’un choix et/ou être enlevés dans la version définitive de l’arrêté.

*Logo ou blason de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

*Nom du département*

*Nom de l’arrondissement*

*Nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

**Arrêté n°20***…* **- …** *(n° d’ordre)*

**Nomination de**

***Madame ou Monsieur* …** *(prénom et NOM de l’agent)*

**en tant qu’agent coordonnateur**

*Le-La Maire-Président-Présidente de* … *(nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public sauf si vous inscrivez ce nom en haut à gauche),*

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article[[1]](#footnote-1) …,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,

Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1973 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

**Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,**

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 modifiée relative à la démocratie de proximité, notamment son titre V, articles 156 à 158,

Vu le décret n°2003-485 du 5 juin 2003 modifié définissant les modalités d'application du titre V de la loi n°2002-276,

Vu le décret n°2003-561 du 23 juin 2003 fixant l'année de recensement pour chaque commune,

Vu l'arrêté du 5 août 2003 portant application des articles 23 et 24 du décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu la délibération n°... en date du … portant désignation d’un agent coordonnateur et créant l’/les emploi(s) d’agent(s) recenseur(s),

Considérant la nécessité de désigner un agent coordonnateur pour le recensement de la population pour l’année 20…,

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

*Madame ou Monsieur* … *(prénom et nom de l’agent)* est désigné*(e)* coordonnateur de l’enquête du recensement du … au … pour effectuer les opérations de recensement. *Il/elle* sera tenu(e) d’assister aux séances de formation préalables aux opérations sur le terrain.

**Article 2 :**

*Il/elle* sera chargé*(e)* de :

* Mettre en place l’organisation du recensement ;
* Mettre en place la logistique ;
* Organiser la campagne locale de communication ;
* Assurer la formation de l’équipe communale ;
* Assurer l’encadrement et le suivi des agents recenseurs.

Il sera l’interlocuteur privilégié de l’INSEE pendant la campagne de recensement.

**Article 3 :**

*Madame ou Monsieur* … *(prénom et nom de l’agent)* s’engage à ne transmettre à quiconque les informations qui seront mises à sa disposition ou qui viendront à sa connaissance dans le cadre de ses activités relatives au recensement général de la population de la commune de … *(nom de la commune) OU des communes membres de l’EPCI*, ni à en faire état, même après sa cessation de fonctions.

**Article 4 :**

*Madame ou Monsieur* … *(prénom et nom de l’agent)* déclare avoir pris connaissance de ce que toute infraction à l’engagement mentionné ci-dessus l’expose à des poursuites d’ordre pénal et à des poursuites en responsabilité civile, avec toutes les conséquences pécuniaires que cela comporte au titre des dommages causés.

**Article 5 :**

*Madame ou Monsieur* … *(prénom et nom de l’agent)* sera rémunéré selon les modalités définies dans la délibération du conseil *municipal/communautaire* du ….

**Article 6:**

*Le Directeur général des services ou La secrétaire de mairie* est *chargé(e)* de l’exécution du présent arrêté.

**Article 7 :**

Une ampliation sera adressée *au Président/ à la Présidente* du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret et au comptable principal de … (*nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*).

**Article 8 :**

Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès du *Maire de la commune* *OU du Président/ de la Présidente de … (dénomination de la collectivité territoriale ou de l’établissement public concerné)* et/ou d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d’Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr

*Monsieur ou Madame le* *Maire-Président/Présidente* certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent arrêté.

*Le-la* *Maire-Président/Présidente*

*Prénom NOM*

Fait à … *(nom de la commune ou de la commune siège de la collectivité territoriale ou de l’établissement public)*

Le … *(date)*

Notifié le … *(date)*

Signature de l’agent :

Transmis au Représentant de l’État le :…*(date)*

1. *L.2122-18 (commune) ou L.3221-3 (département) ou L.4231-3 (région) ou L.5211-9 (intercommunalité)* [↑](#footnote-ref-1)